

## CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

### SESSION DE FEVRIER 2014

#### Présentation de la Mission 4

**Marie-Pierre Rouger, Vice-Présidente du Conseil Régional**

La Mission IV s'attache à l'accueil des lycéennes et des lycéens de notre Région qu'il s'agisse du bâti ou des projets éducatifs.

Le programme mentionne un certain nombre de dispositifs renvoyant à des actions très concrètes dans les domaines de la santé et qualité de vie, le développement durable et l'agenda 21, l'ouverture au monde, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'égalité filles/garçons concrétisés par le dispositif Karta porté par notre collègue Gaëlle Le Meur.

Les jeunes des lycées, en particulier des filières professionnelles, participent grâce à notre soutien, à des événements culturels emblématiques en Bretagne et hors de la région. Citons Étonnants Voyageurs, le Goncourt des Lycéens, lycéens en Avignon.

Parce que la culture participe fondamentalement à la formation des jeunes et les place en articulation avec leur environnement, avec le monde dans lequel ils vivent, nous soutenons de nombreuses résidences d'artistes dans une approche territoriale.

La valorisation des filières professionnelles et technologiques se décline dans de nombreuses actions. Citons les parcours de formation, une entreprise dans votre lycée, avec une ouverture particulière dans ce budget à l'Economie Sociale et Solidaire.

Parce que la réduction des inégalités structure l'ensemble de nos actions, nous accordons une attention particulière aux projets éducatifs d'internat afin d'offrir plus à ceux qui ont moins et favoriser la réussite plurielle des jeunes de nos lycées.

L'aide aux familles à travers l'aide à l'achat des manuels scolaires, et l'aide aux premiers équipements pour les filières professionnelles, s'inscrit aussi dans notre volonté d'équité.

Nous avons, dans cette mission IV, le cadre bâti des lycées.

Notre priorité est de répondre aux évolutions d'effectifs. Je rappelle que lors du vote du budget 2013, nous avons acté qu'il était nécessaire de mobiliser

au moins 90 M d'euros entre 2013 et 2018 pour adapter les capacités d'accueil des lycées.

Nous proposons donc le doublement de la capacité d'accueil du lycée de Bain de Bretagne, la restructuration du lycée de Monfort, divers travaux au lycée Théodore Monod du Rheu, l'extension et la modernisation du lycée Pierre Mendès France, des adaptations au lycée Jean Macé de Rennes.

Par ailleurs, au lycée Hneri Avril de Lamballe, l'effectif prévu de 1300 élèves à la rentrée scolaire 2016 conduit à programmer une extension des salles d'enseignement et à repenser le service de restauration.

Un nouveau lycée professionnel est en construction à Saint Malo afin d'accueillir 300 élèves et proposer 100 places d'internat. L'ouverture est prévue en 2015.

Le concours d'architecture pour la conception du lycée de Ploërmel sera lancé en 2014 sous réserve du vote favorable de notre Assemblée et de la décision de l'Etat à doter l'établissement des postes nécessaires pour son fonctionnement technique et administratif.

Pour revenir au Pays de Rennes, j'ai donc précisé que nous étions en capacité de répondre à l'évolution des effectifs jusqu'en 2019 (2000 élèves de plus attendus).

Pour les 2000 élèves supplémentaires attendus de 2019 à 2023, il convient d'affiner les données démographiques pour localiser le nouveau lycée qui sera nécessaire. Ce travail est en cours avec les services du rectorat et les collectivités. Une décision de ce point de vue interviendra au deuxième semestre 2014.

L'investissement pour les lycées se traduit également par la réhabilitation ou la construction d'espaces sportifs en concertation avec les communes ou les communautés de communes.

Outre cette priorité du PPI pour répondre aux besoins d'accueil des lycéens, nous accentuons dans ce budget la question de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. Les lycées participent de façon significative à la transition énergétique et aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Il reste encore beaucoup à faire. Une méthodologie d'intervention pour les lycées les plus énergivores est proposée dans ce budget.

Cette amélioration globale du patrimoine des lycées intègre aussi la priorité liée à l'accessibilité, la sécurité, la question du numérique. Nous

progressions notamment sur les outils et moyens nécessaires pour assurer la maintenance informatique nous inscrivant en cela dans la loi Peillon qui a éclairci ce point et nous amène à travailler encore plus étroitement avec les équipes du rectorat.

Concernant l'investissement pour les lycées, nous avons également dans cette Mission IV la participation aux investissements immobiliers dans les établissements privés répartis en trois réseaux : la Fédération Régionale des MFR, le CREAP et le CAEC, et nous avons de plus le réseau Diwann.

Bien sûr, ces constructions dans les lycées s'accompagnent d'équipements conséquents, économes en énergie, facilitant le travail des agents pour l'exercice de nos compétences à savoir l'accueil, l'entretien, l'hébergement et la restauration. Fonctions dont on sait combien elles sont vitales pour les lycées.

Je tiens à souligner ici la grande compétence de nos équipes dans les lycées sans oublier les EMAT très impliquées à la fois dans les interventions d'urgence mais aussi dans la prévention des diverses perturbations qui peuvent intervenir dans les établissements.

Concernant la restauration, nous poursuivons la démarche d'introduction des produits bios ou non OGM, issus des territoires de proximité.

Les démarches qualités s'intéressent aussi à la formation. Citons deux principales d'entre-elles. Qualycées pour les filières professionnelles. Une démarche rigoureuse et exigeante qui intègre une nouvelle culture professionnelle dans différents champs d'activité et qui intègre l'empreinte carbone, les questions de santé-environnement et d'efficacité énergétique.

Je voudrais mentionner aussi la mise en œuvre des Contrats d'Autonomie et de Progrès pour une agriculture plus économe et autonome, performante. Projet conduit avec mon collègue Michel Morin.

Voici donc, Monsieur le Président, et chers collègues, les grands axes de cette Mission IV dont les actions concrètes s'inscrivent dans une démarche de progrès permanente et qui permet aux jeunes de nos lycées de bénéficier d'une formation de qualité, mais aussi d'une éducation d'ouverture au monde, d'une éducation à l'importance de l'engagement pour le bien vivre ensemble. Les points forts de notre projet éducatif régional sont particulièrement incarnés par le Conseil Régional des Jeunes lycéens et apprentis de Bretagne. Une Assemblée dynamique, conviviale et qui participe à construire le bien commun de notre Région pour leur propre avenir et celui des Bretonnes et des Bretons.